

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annouces, la ligne : 10 c.  
Réclames : 30  
Faits divers : 75

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an : 30 fr.  
Six mois : 16  
Trois mois : 8

En France : 35 fr.  
Un an : 30 fr.  
Six mois : 16  
Trois mois : 8

En Province : 40 fr.  
Un an : 35 fr.  
Six mois : 18  
Trois mois : 9

En Étranger : 45 fr.  
Un an : 40 fr.  
Six mois : 20  
Trois mois : 10

Les abonnements continuent jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Mars 1877.

Ne connaissant ni le résultat du voyage à Berlin du général Ignatieff ni le but de sa présence à Paris, nous en sommes réduits à parler des affaires d'Orient par pures conjectures et à n'enregistrer que des rumeurs assez vagues.

Les bruits qui circulent, tout en montrant la Russie animée d'intentions pacifiques, sont loin de calmer toutes les inquiétudes de la diplomatie. On dit que la réponse de l'Angleterre à la Note du prince Gortschakoff est toute rédigée. Elle confirmerait les deux points suivants : d'abord, que l'Europe tout entière ayant participé à la conférence, la responsabilité de l'échec incombe à toutes les puissances et non point à la Russie; ensuite, qu'après la conférence, le Porte ayant prouvé sa bonne volonté d'accomplir des réformes, l'honneur de ce changement revient à la Russie, qui a pris l'initiative de la demande de réformes.

Si la réponse de l'Angleterre est réellement conçue dans ce sens, il faut reconnaître qu'elle cherche à donner satisfaction à la Russie.

Reste à savoir si la Russie s'en contentera.

Elle marque depuis quelques jours des dispositions conciliantes; nous le voulons bien; — mais les actes ne sont peut-être pas d'accord avec les paroles, s'il est vrai que les préparatifs militaires continuent plus activement que jamais.

Puis il nous revient de divers côtés, que le programme de la mission du général Ignatieff poserait aux puissances l'alternative suivante : Ou l'Europe imposerait à la Porte les réformes de la conférence, — ou elle reconnaîtrait que le traité de 1856 est abrogé. L'Angleterre prouvé par son attitude à la conférence qu'elle était toute disposée à demander instamment des réformes; mais est-elle résolue à les imposer par la force ou

à donner à la Russie toute liberté de les imposer par ses armes? Nous en doutons.

De plus, l'Angleterre a toujours déclaré qu'elle ne consentirait pas à l'abrogation du traité de Paris. Elle a bien pu en 1874 concéder à la Russie une modification de ce traité; mais elle n'entend pas aller plus loin, le sacrifier tout entier, et perdre ainsi tout le bénéfice qui lui reste de la guerre de Crimée.

Il faut aussi constater depuis quatre jours que les bruits de guerre ont repris de la consistance. Les exigences du Monténégro rendent la conclusion de la paix peut-être plus difficile qu'avec la Serbie.

La Turquie elle-même semble décidée à la résistance, et le grand schérif de la Mecque prêché la guerre sainte. Elle préfère la lutte à cette menace perpétuelle du canon russe, à cette pression de 300,000 hommes sur ses frontières qui l'obligent à des armements ruineux.

Voilà les bruits du jour; nous les donnons tels qu'ils nous parviennent, sans pouvoir les contrôler par aucun renseignement officiel.

Quant à la mission du général Ignatieff, elle concentre à juste titre l'attention de tout le monde politique, car la question de paix ou de guerre en dépend.

Le secret de son résultat à Berlin a été bien gardé. Nous espérons que le séjour du général à Paris et ses entrevues avec les représentants des diverses puissances nous apporteront quelque lumière sur les intentions de la Russie et sur ce qu'il faut en attendre pour le repos de l'Europe.

Il est bon aussi de signaler l'opinion de la *Nouvelle Presse libre*, organe de l'Allemagne dans la presse autrichienne, concernant le voyage du général Ignatieff.

« La Russie cherche un *casus pacis*, un motif quelconque qui lui permette de renoncer à la guerre sans nuire à son prestige auprès des chrétiens de Turquie. C'est probablement pour chercher cette occasion que le général Ignatieff fait son voyage. La diplomatie peut bien lui faciliter sa tâche dans l'intérêt de la paix européenne, mais qu'elle

prenne garde en même temps de ne pas se laisser prendre pour la seconde fois dans un piège habilement tendu. »

## Chronique générale.

Le Sénat a procédé samedi à l'élection d'un sénateur inamovible en remplacement de M. le général Changarnier, décédé.

M. Dupuy de Lôme a été élu par 142 voix; M. Alfred André en a obtenu 140.

Le général Ignatieff est retourné samedi soir à l'hôtel Saint-Georges.

Son entretien avec l'ex-président s'est prolongé pendant plus de deux heures.

Samedi soir, à la réception qui a eu lieu au quai d'Orsay, on s'entretenait beaucoup de cette conférence. On affirmait même que le général Ignatieff aurait fait savoir à M. Thiers que si on parvenait à pouvoir rédiger un protocole de nature à donner à la Russie et aux intérêts qu'elle protège la satisfaction qu'elle demande sans blesser en quoi que ce soit aucune autre puissance, la question de la paix serait complètement résolue.

Au dernier conseil des ministres, on a agité la question du mouvement judiciaire dans les hauts postes qui vont être vacants.

Un journal dit que les révocations des juges de paix ne seront pas nombreuses, mais que les changements seront considérables.

Les bruits qui avaient couru de la démission de M. le ministre de la marine Fourichon se reproduisent en ce moment.

Nous apprenons que le gouvernement a été informé que l'Internationale joue en ce moment un grand rôle parmi les ouvriers de Lyon; de Marseille, de Roubaix et de Saint-Etienne.

Si le projet d'abrogation de la loi sur l'armement militaire est adopté par la Chambre des députés et par le Sénat, M. le ministre de la guerre est décidé à présenter une nouvelle loi sur le même sujet.

Les journaux allemands qui, autrefois, flattaient beaucoup M. Thiers, lui adressent aujourd'hui des injures à propos de son récent discours à la commission Laisant.

On en tire naturellement cette induction, c'est que le système préconisé par M. Thiers ne convient pas à l'Allemagne.

M. de Dany, précédemment secrétaire de la légation de France au Pérou, est nommé secrétaire de 2<sup>e</sup> classe à la légation de Washington.

M. le baron de Bourgoing, fils de l'ancien ambassadeur de France à Madrid, cousin du comte de Bourgoing, ambassadeur à Constantinople, est nommé consul général de France à Bude-Pesth, en remplacement du vicomte de Beaumont, nommé ministre plénipotentiaire en disponibilité.

Nous apprenons que deux journaux de Berlin, qui avaient rendu compte d'une conversation qui a eu lieu entre le général Ignatieff et M. de Bismark, ont été arrêtés à la frontière française par ordre du gouvernement allemand.

Nous avons parlé, avant-hier, de la triste mesure prise par le gouvernement allemand, d'expulser tous les Français qui habitent

à trop longtemps que je vole ma réputation; faut enfin qu'on sache la vérité, d'autant que ça peut servir de leçon à ceux qui sont jeunes.

Les deux fiancés se regardèrent avec surprise, et s'assirent aux côtés de l'entrepreneur occupé à bourrer sa pipe. Madame Lorin, qui avait laissé échapper quelques exclamations d'incrédulité, attachait sur lui un regard interrogateur. Enfin, après s'être recueilli un instant, il reprit :

— Pour lors donc, comme vous disiez notre voisine, le père Lorin venait de mourir juste au moment où nous retirions les échafaudages de sa maison neuve, et ses affaires étaient restées si embrouillées, qu'au dire de tout le monde la veuve devait sortir de la liquidation avec sa coiffe de nuit pour tout patrimoine.

Moi, peu m'importait, puisque le bâtiment répondait de ma créance; mais il fallait prendre ses précautions en justice et mettre tout de suite la main sur la chose, crainte de malheur.

Madame Lorin n'opposait rien à mon droit : elle m'expliqua seulement par quel moyen elle espérait tout payer; mais il fallait pour cela lui laisser la maison où se trouvait son commerce, attendre les rentrées sans savoir combien de temps, exposer peut-être sa créance, vu que dans les affaires on n'est sûr que de ce qu'on tient. C'était courir trop de chances sans aucun profit.

La veuve eût beau me montrer sa petite qui

dormait dans son berceau, en me priant les larmes aux yeux de ne pas en faire une mendicant, je sortis bien résolu à profiter de mes avantages.

S'il fallait pour cela ruiner l'orpheline et sa mère, je n'y pouvais rien; ce n'était pas moi qu'on devait accuser, mais les circonstances; en définitive, je ne faisais qu'user de mon droit!

Il faut vous dire que ce mot-là était alors ma devise; je le mettais sur mon cœur en guise de plastron; et quand je m'étais dit : « C'est une chose juste, » j'allais devant moi sans m'inquiéter de ce que j'écrasais sous mes talons.

D'ailleurs, si la veuve Lorin avait une fille à élever, moi, j'avais un fils, et un fils auquel je tenais d'autant plus que pendant six semaines j'avais cru le voir mourir.

Aujourd'hui le garçon est bien raffermi sur ses fondations; mais alors il tremblait comme une baraque de planches à chaque coup de vent. Tous ceux qui le regardaient avaient l'air de dire : « Pauvre petit! » et moi ça me serrait le cœur.

Le médecin qui l'avait soigné pendant sa maladie lui trouvait la poitrine faible; il avait recommandé d'éviter le froid et l'humidité, en déclarant qu'une nouvelle pleurésie devrait infailliblement l'emporter. Aussi j'avais soin de lui comme d'un oiseau en cage; il ne sortait qu'avec moi et par des temps choisis; je lui mesurais au millimètre l'ombre, le vent et le soleil.

Bien résolu, comme je vous ai dit, à prendre la maison de la veuve en paiement de ma créance, j'allais partir pour porter mes titres à Mulhouse, quand l'enfant accourut et me supplia de l'emmener. Il n'y avait pas un nuage dans le ciel, les oiseaux chantaient dans toutes les haies, et le capucin qui me servait de baromètre avait laissé tomber son capuchon; on ne pouvait douter d'une belle journée. Je mis la selle sur l'ânesse, et j'y perchai le garçon, fier comme un cuirassier.

Tout alla bien jusqu'à la ville. L'homme de loi prit mes papiers, promit de poursuivre tout de suite l'expropriation, et m'assura que la maison des Lorin m'appartiendrait avant six mois. Je sortis tout joyeux de cette promesse, et je me remis en route avec l'âne et le petit.

Pendant notre halte chez l'avocat, le temps s'était brouillé; le vent commençait à faire tourbillonner la poussière le long du chemin, et de gros nuages arrivaient du côté des montagnes. Je me demandai un instant s'il ne fallait point rebrousser à cause de l'enfant; mais la fatigue et l'ennui commençaient à lui venir; il demandait à retourner au logis. Je pensai que nous aurions le temps d'arriver avant l'orage et je marchai plus vite.

Par malheur, l'ânesse, qui avait réglé son allure, n'en voulait pas changer. J'avais beau l'appeler par son nom, l'exciter, rien n'y faisait. Etienne lui offrit un gâteau comme encouragement; elle le man-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE PRÉCEPTEUR SANS LE SAVOIR

(Suite et fin.)

Etienne et Louise, attirés par la voix de la marchande qui s'élevait insensiblement, joignirent l'expression de leur reconnaissance à la sienne; mais l'embarras de Ferrou parut s'en accroître, et il leur imposa silence avec humeur.

— Allons, ne vous fâchez point, petit père, dit Louise en s'appuyant sur son épaule et le cajolant; on ne vous remerciera pas, on ne vous aura aucune obligation, on ne croira plus que vous avez bon cœur.

— Et on aura raison, s'écria Jacques; par tous les diables! je suis fatigué d'entendre glorifier mon cœur d'un procédé qui ne vient point de lui.

— Comment? — Non, ce n'est pas d'inspiration que j'ai fait la chose, et c'est par suite d'un hasard... et voilà pourquoi les éloges de madame Lorin et vos compliments me font l'effet de coups de pieds... Il y

l'Alsace-Lorraine. La mesure est encore plus dure que nous ne le pensions.

Les célibataires ont reçu l'ordre de départ dans les vingt-quatre heures; quant aux hommes mariés, au lieu d'un délai de quinze jours, comme nous l'avons annoncé, ils n'ont eu qu'un répit de quatre jours!

C'est le journal la *Champagne* qui nous apporte ces renseignements: d'après cette feuille, le nombre des expulsés se monte à six mille.

D'après le droit international, tous les gouvernements ont le droit d'expulser un étranger par mesure de sûreté publique. Mais cet ordre est toujours personnel et motivé par des faits graves.

L'expulsion en masse est au contraire une atteinte au droit des gens, et cela ne se voit jamais chez les nations européennes.

Que fera notre gouvernement? Il a le droit et la justice pour lui; mais il ne peut rien contre la force. Il lui faut encore subir en silence cette mesure arbitraire et sans raisons qui frappe nos malheureux compatriotes.

Le tribunal correctionnel de Privas vient de condamner à 4 mois de prison et à 4,000 francs d'amende deux négociants qui ont falsifié des vins avec de la fuschine.

M. Hyacinthe Loyson est retourné à Genève. Ses conférences ne s'ouvriront que dans le mois de mai.

L'ex-abbé Michot, ancien vicaire de la Madeleine, arrivant de Belgique, vient d'imiter M. Loyson, en demandant l'autorisation de faire à Belleville des conférences sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat et de l'influence des couvents sur la moralité du peuple, etc.

## Etranger.

Les réservistes allemands sont convoqués tous les ans au commencement de l'automne, pour les grandes manœuvres d'instruction.

Cette année, la convocation est faite pour le mois d'avril: elle devance de six mois l'époque réglementaire de ces exercices militaires.

### LE MEMORANDUM TURC.

Inquiet sur les résultats de la mission confiée au général Ignatieff, et à la suite d'un long conseil des ministres, le grand-vizir a adressé à tous les représentants de la Sublime-Porte à l'étranger un Mémoire dont voici la substance:

Les puissances ne sauraient demander à bon droit à la Sublime-Porte d'autres garanties que celles formulées par la conférence.

Or, ainsi qu'il l'avait promis et avant

gen scrupuleusement jusqu'à la dernière miette, puis reprit son pas de maître d'école.

J'étais furieux de l'entêtement de l'animal, d'autant que les nuages arrivaient sur nos têtes, et avec eux une petite pluie froide que le vent toujours plus fort nous fouettait au visage.

Nous étions trop avancés pour retourner en arrière; puis des éclaircies qui entrecoupaient à chaque instant l'orage m'en faisaient espérer la fin.

Cependant Étienne, saisi par le froid, commençait à grelotter; la pluie pénétrait de plus en plus ses habits d'été; bientôt la toux le reprit, cette même toux dont le médecin s'effrayait et qui pendant quinze jours m'avait déchiré la poitrine.

J'étais au désespoir! Je coupai une branche dans la haie et je me mis à frapper l'ânesse avec rage: elle parut s'indigner et recula; je redoublai, elle se coucha à terre.

Au moment même, tous les nuages crèveront à la fois, la pluie devint un torrent. L'enfant glacé ne pouvait plus parler; ses dents claquaient, sa toux avait redoublé et lui faisait pousser des gémissements plaintifs. J'avais la tête comme perdue.

Ne sachant plus que faire, j'enlevai Étienne dans mes bras, je le serrai contre ma poitrine, et je courus devant moi, aveuglé par la pluie.

Je cherchais unabri sans savoir où le trouver, sans comprendre où j'allais, lorsqu'un bruit de chevaux et des cris me firent tourner la tête: c'était

l'ouverture même des Chambres, le gouvernement du sultan a tenu à honneur de prouver qu'il entendait remplir ses engagements.

La gendarmerie avec des soldats musulmans et des cadres d'officiers et de sous-officiers chrétiens va être incessamment organisée et installée dans les vilayets de la Bulgarie, la Bosnie et l'Herzégovine, grâce aux efforts de son organisateur, le colonel anglais Baker.

Des commissions spéciales ont été instituées dans les vilayets; elles ont à leur tête des gouverneurs chrétiens. Ces commissions fonctionnent déjà, et partout elles ont fait proclamer la défense du port d'armes aux musulmans, s'attaquant à une des habitudes les plus enracinées du peuple musulman.

Pour ce qui est de la réorganisation générale de l'empire ottoman, partout les élections au nouveau Parlement ont eu lieu avec calme, et tous les députés sont convoqués déjà pour le 18 mars.

Les travaux de ce Parlement auront une très-haute importance, puisque, grâce à l'activité déployée par le conseil d'Etat, tous les projets de lois fondamentales qui figurent dans la Constitution ont été élaborés et se trouvent déjà prêts à être discutés.

Aussi, dans son discours du trône, le sultan fera l'énumération des lois qui seront présentées au Parlement. Cette énumération comprend:

- 1° Loi sur la liberté de discussion et l'inviolabilité parlementaire;
- 2° Loi sur la liberté des cultes;
- 3° Loi sur l'inviolabilité de la propriété des chrétiens;
- 4° Loi sur la liberté de la presse;
- 5° Loi électorale;
- 6° Loi judiciaire, organisant la magistrature;
- 7° Six codes: civil, de procédure civile, de procédure criminelle, code rural, code criminel et code de commerce.

### ETATS-UNIS.

Le nouveau président des Etats-Unis, M. Rutherford Birchard Hayes, descend, comme son prédécesseur, d'une famille d'origine écossaise. C'est le fils posthume, né le 4 octobre 1822, dans l'Etat d'Ohio, d'un colon qui, ayant quitté l'Etat de Vermont, pour se faire agriculteur, avait épousé la fille d'un de ses voisins, une demoiselle Birchard. Le grand-père du président actuel était forgeron; à son arrivée à Brattleborough (Vermont), les habitants de la localité s'étaient cotisés pour lui offrir une forge.

La mère du jeune Hayes, dit le *Journal des Débats*, était une femme d'une grande force de caractère, qui put, en administrant bien la petite fortune que lui avait laissée son mari, et grâce à l'appui d'un frère dévoué, élever avec soin ses enfants.

Après avoir reçu les premières leçons avec sa sœur qu'il adorait, le jeune Rutherford entra au *Kenyon College*, et passa de là à l'Université *Havard*, où il se fit remarquer de ses maîtres par son ardeur et par son goût pour le droit, qu'il étudia plus spécia-

lément, et pour la littérature. Sa santé ayant un peu souffert de son application, il se décida à voyager, et, après avoir visité le Canada, le Texas et divers Etats américains, il finit par s'établir à Cincinnati, où il créa avec plusieurs légistes un cabinet d'affaires.

Les loisirs que lui laissait sa profession furent employés par lui à étudier la littérature et la philosophie anglaises et allemandes: Emerson, Hawthorne, Thackeray, Dickens, Bulwer étaient ses auteurs favoris. Ce n'était pas toutefois la littérature elle-même qui l'attirait: il s'attachait surtout aux hommes, aux caractères, à la vie. Les causes qu'il plaïda à l'occasion et le talent dont il fit preuve finirent par attirer l'attention sur lui; ses tendances politiques se dessinèrent, et il travailla beaucoup à l'élection de Lincoln.

Lorsque la guerre fut déclarée, il s'engagea comme volontaire et devint successivement colonel et brigadier général. La victoire du Nord lui fit quitter les champs de bataille pour le Congrès, où il montra moins par ses paroles que par ses actes qu'il prenait à cœur les affaires du pays. Désigné par les républicains pour le poste de gouverneur de l'Ohio, il fut élu, puis réélu à ces fonctions qu'il occupait encore le 4 mars, lorsqu'il s'est rendu à Washington pour s'entendre proclamer président des Etats-Unis.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### LA CAVALCADE.

La cavalcade dont l'idée a germé il y a quinze jours au plus, et dont l'organisation n'a pas demandé dix jours, a étonné par son résultat. La jeunesse active de Saumur a prouvé qu'avec des ressources et du temps elle eût été capable de produire mieux encore. On pourra donc compter sur elle, dans l'avenir, pour organiser des fêtes auxquelles acteurs et spectateurs prennent un égal plaisir.

Le temps s'est mis de la partie; le soleil a dardé, sinon ses plus chauds rayons, du moins ses plus brillants, et ils ont donné plus d'éclat aux mille couleurs des travestissements et à toutes les paillettes d'or qui étincelaient aux regards de la foule.

Un peloton de cavaliers à cheval, que M. le général L'Hôte avait mis gracieusement à la disposition de la fête de charité, ouvrait la marche. Il était suivi de 150 jeunes gens environ, aux costumes les plus variés, dont grand nombre ne manquaient ni de fraîcheur, ni de bon goût. Marquis Louis XIV, pages François 1<sup>er</sup>, mousquetaires, incroyables, excentriques, Albanais, Ecossais, pierrôts, pierrettes, polichinelles, diables, grotesques, papillons, etc.; tout cela s'agitait, tourbillonnait, parcourait les rangs de la foule, les balcons, les croisées, pour solliciter le denier de chacun. On ne pouvait résister aux supplices de ces agréables quêtisseurs qui annonçaient que le produit de leur recette serait réparti entre les pauvres de Saumur et ceux de Lyon.

Nous devons une mention toute particulière à une jeune Poitevine, mère de famille

parfaitement réussie. Avec un charme tout particulier, elle faisait de l'œil au passant qui se laissait prendre et versait largement dans son escarcelle. C'était encore une charpente bergère, celle sans doute qui a inspiré Florian; elle chahinait lentement à travers la foule, mais fructueusement pour les pauvres.

Le premier char, celui de Saint-Hubert, était monté par un groupe de Neurodés qui, dans son escarcelle, emportaient de nombreuses neries de leurs cors de chasse.

Plus loin, c'était le char des jardiniers de Saumur. Il rappelait une scène de *Faust*. Au milieu des fleurs, on apercevait la charmante Marguerite tournant son rouet; à côté d'elle se tenait Faust et Siebel, et dans le bosquet au-dessus, Méphistophélès remplissant son rôle d'enchanteur.

Nous ne parlerons pas de la musique municipale, qui s'est fait entendre durant tout le parcours. Elle a donné une grande animation au défilé à travers les rues. Tous les exécutants étaient revêtus de costumes chinois.

Il y avait aussi un char de musulmans. Les deux enfants de Mahomet assez grotesques avaient inscrit sur leur turban, haut d'un mètre, un *Non possumus* incompréhensible. Que signifiaient ces deux mots chez des disciples du prophète? Si nos héros ont voulu faire une allusion, non *erat hic locus*, et tout le public leur a donné tort: s'ils ont voulu faire de l'esprit, ils n'ont pas réussi.

A la fin du cortège, on voyait la déesse Charité élevée sur un trône qui dominait toute la fête. A ses pieds se tenaient les commissaires qui recevaient le produit de la collecte de chacun des quêtisseurs.

A 6 heures du soir, la cavalcade était terminée. Chacun avait besoin de repos pour la promenade du soir.

Toute la journée il a fait bien froid, et cependant toute notre population a été sur pied; les étrangers ont afflué de tous côtés, la circulation était difficile partout, et les visiteurs sont restés chez nous jusqu'à la dernière limite que leur accordaient les deux Compagnies de chemins de fer d'Orléans et de la Vendée.

Le soir, la promenade aux flambeaux s'est faite assez lestement; le vent a promptement éteint ou enflammé les lanternes vénitiennes, mais les feux de Bengale, qui ont été multipliés, produisaient toujours des effets de lumière qui intéressaient vivement les spectateurs.

Le commerce de notre ville se félicite de cette bonne journée, et sait gré aux organisateurs de la fête d'avoir su attirer dans nos murs une pareille foule; beaucoup n'avaient pas fait si brillante recette depuis longtemps. Il est bon de remarquer aussi que l'octroi de la ville n'y a point perdu.

Nous donnerons demain le chiffre de la quête.

Décidément, l'hiver ne nous avait point perdus de vue: il avait seulement retardé sa visite. Depuis quatre jours il se fait sentir. Le thermomètre est descendu pendant les deux dernières nuits à 4 et 5 degrés au-dessous de zéro.

une voiture qui venait de s'arrêter.

Un monsieur à cheveux blancs se pencha à la portière.

« Qu'est-il arrivé? ou portez-vous cet enfant? me demanda-t-il.

« Dans la première maison où il pourra recevoir des soins, répondis-je.

« Est-il donc blessé?

« Non, mais le froid et la pluie l'ont saisi. Il relève de maladie, et il y a de quoi le tuer.

« Voyons, interrompit vivement l'étranger; je suis médecin; apportez ici l'enfant.

Il ouvrit la portière, et reçut sur ses genoux Étienne qui ruisselait. En apercevant son visage et en entendant sa toux douloureuse, il ne put retenir un mouvement.

« Vite, vite! s'écria-t-il en se tournant vers les dames assises à ses côtés; aidez-moi à lui ôter ces vêtements mouillés; nous l'envelopperons dans vos pelisses. Il y a eu répercussion, le poumon droit commence à se prendre; il faudrait ramener la vie à l'extérieur... Alfred, passez-moi le flacon que vous trouverez dans la poche de la calèche, là, près de vous.

En parlant ainsi, il avait déshabillé Étienne, aidé par la plus vieille dame, et il se mit à lui frotter tout le corps avec la liqueur du flacon.

Quand l'enfant parut réchauffé, il l'enveloppa dans plusieurs vêtements dont se dépouillèrent ses

compagnons de route, fit signe au jeune homme appelé Alfred qui se hâta de descendre, et étendit le petit malade à sa place sur les coussins.

Il se tourna alors vers moi, me demanda si j'étais encore loin de ma demeure, et, sur ma réponse, donna ordre au cocher de continuer doucement.

Je suivais près de la portière en le remerciant, et ne songeant plus à mon ânesse, lorsque le jeune homme qui avait quitté la voiture me la ramena.

Nous continuâmes ainsi jusqu'à Thann. La pluie tombait toujours comme le jour du déluge; mais je n'y prenais point garde; mes yeux ne quittaient point l'intérieur de la calèche où l'enfant était couché.

Le monsieur aux cheveux blancs, penché sur lui, l'observait avec attention, suivait ses moindres mouvements; enfin il me fit signe que tout allait bien.

La respiration du petit commençait à se dégager, des gouttes de sueur se montraient sur son visage, et, de plus, nous arrivions.

L'étranger porta lui-même le petit malade dans un lit qu'il avait fait chauffer, et au bout de quelques minutes il était endormi.

Je cherchais des mots pour le remercier; il m'interrompit tout à coup.

« Ne songez point à cela, dit-il; mais allez vous-même changer d'habits. Vous permettrez à mon fils d'en faire autant; le voici qui monte.

Le jeune homme rentrait, en effet, chargé de son porte-manteau. Je me rappelai alors qu'il avait fait la route à pied près de moi, et que dans mon inquiétude je n'y avais point pris garde.

« Mon Dieu! si monsieur allait prendre ma m'écriai-je.

« Pourquoi cela? reprit le médecin; il est jeune et fort; avec des vêtements secs et un peu de feu, il n'y paraîtra plus.

« Mais pourquoi s'est-il exposé à la pluie?

« Ne fallait-il pas faire place? reprit-il en lardant en souriant; et voulez-vous que l'homme portant laissât dehors l'enfant malade?

« La voiture vous appartenait, répliqua-t-il tout ému, et quand vous y auriez gardé votre préférence au mien, il n'y aurait eu rien de plus c'était justice.

Le médecin me regarda, et, me prenant la main, me dit: « Ne croyez point cela, monsieur, c'est une gravité amicale; et soyez sûr qu'il n'y a rien de justice où il n'y a pas d'humanité.

Il ne me permit pas de répondre, et me fit quitter mes habits. Je le retins encore une fois avec sa famille, que je forçai à accepter quelques rafraîchissements; puis il repartit après m'avoir complètement rassuré sur le compte du petit.

De fait, son sommeil continuait aussi tranquille. Il était évident que les soins donnés si à temps avaient arrêté le mal à sa naissance et venaient

La première session des conseils généraux est fixée au deuxième lundi après Pâques, c'est-à-dire, pour cette année, au 9 avril.

Par décision de M. le ministre de l'instruction publique, les instituteurs et institutrices qui ont dirigé des cours d'adultes pendant l'hiver 1876-1877 sont autorisés à prendre congé pendant toute la semaine qui suit le jour de Pâques.

Ceux qui n'ont pas fait de classes du soir n'auront aucune vacance de lundi de Pâques au jeudi inclusivement.

Thouars. — Dimanche soir, vers six heures, le maire de Sainte-Verge amenait à l'hospice de Thouars un individu atteint d'aliénation mentale, qui venait d'attenter à la vie de son père.

Ce malheureux, nommé René Caillon-neau, âgé de 26 ans, demeurait avec ses parents; depuis la veille il avait refusé toute espèce d'aliments, il s'était promené en proie à une vive agitation dans le jardin, refusant de rentrer se coucher.

Vers les quatre heures, les époux Caillon-neau étaient réunis dans une chambre de la maison avec leur fils; le père, craignant qu'il ne se livrât à quelques violences contre sa mère, dans laquelle il voyait, disait-il, le démon, l'invita à sortir, ce qu'il fit sans résistance.

Une demi-heure plus tard, la mère, qui était sortie pour vaquer à ses occupations, entendit un grand bruit dans la chambre et des cris terribles poussés par son mari. Elle accourut et trouva le pauvre homme étendu sans mouvement sur le sol, la tête couverte de sang.

« Le malheureux m'a tué ! » Telles furent les paroles qu'il put prononcer. Sa femme le prend sous le bras et cherche à le tirer dehors pour l'arracher aux coups de son fils qui, le bras armé d'une pincette, continuait à frapper, et atteignit même à plusieurs fois sa mère.

René Caillon-neau n'a pas retrouvé sa raison; avant cette scène, il était sujet à de fréquentes attaques de folie, causées par son intempérance. Il se livrait aux liqueurs fortes, ce qui amenait chez lui le délire tremblant.

Tours. — La session actuelle des assises d'Indre-et-Loire sera longue. Vingt-quatre accusés seront jugés, sans compter les affaires que la chambre des mises en accusation pourrait encore renvoyer. Depuis longtemps, le département n'avait pas eu une aussi nombreuse collection de criminels. C'est triste, et ne prouve malheureusement pas que la belle Touraine tend à se moraliser.

Niort. — La commission de la cavalcade organisée au profit des pauvres de la ville de Niort a définitivement choisi comme sujet historique le passage de Louis XIII à Niort. Les demandes tendant à faire partie de la cavalcade ne seront reçues que jusqu'au dimanche 18 inclusivement.

Je ne sais si vous avez remarqué ce que produit une grande inquiétude suivie d'un grand bonheur : ça vous attendrit et ça vous fait réfléchir; vous vous sentez comme un besoin d'être meilleur pour mériter votre joie.

J'étais donc là, près du lit du petit, le cœur tout trouillé, pensant à cette brave famille et à cette belle maxime qu'il n'y a jamais de justice-là où il n'y a pas d'humanité, quand tout à coup un souvenir traversa mon esprit !

Je pensais de penser à la veuve Lorin et à sa petite fille : elles aussi avaient besoin de secours, dans mon droit comme l'étranger aurait pu rester dans sa calèche.

Le rapprochement me saisit le cœur. J'étais dans ces moments où l'émotion vous rend supersensitif; je me figurai que si j'étais sans pitié pour la veuve, le bon Dieu serait sans pitié pour mon garçon et qu'il ne guérirait pas.

C'est ainsi que je me mis à la gorge que, malgré que je continuais à lomber, je courus à l'écurie, je montai à cheval, et j'arrivai à Mulcher, chez l'avocat au moment où il allait se coucher.

Quand je lui dis que je venais reprendre les pieds, il me crut fou, mais peu m'importait; dès que je le eus sous le bras, je me sentis content de moi

Rennes. — Depuis quelque temps, dit le Journal d'Ille-et-Vilaine, on parlait vaguement d'une cavalcade de bienfaisance qui devait avoir lieu à Rennes. Nous croyons pouvoir annoncer aujourd'hui que ce projet va se réaliser. Avec sa bienveillance habituelle, l'administration de la guerre a bien voulu mettre hommes, chevaux et chariots à la disposition des organisateurs de cette fête de bienfaisance.

Cette cavalcade aurait lieu, dit-on, après Pâques.

La Rochelle. — Le lycée de la Rochelle, dit le Charentais, a été, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, le théâtre d'une scène déplorable.

Trois élèves des classes supérieures de cet établissement avaient pris en grippe leur maître d'étude, à l'occasion d'une punition infligée à l'un d'eux. Ils résolurent de se venger.

Dans la nuit de vendredi à samedi, lorsque toutes les lumières furent éteintes, ils se dirigèrent vers le lit du maître d'étude et le rouèrent de coups. L'un d'eux, armé d'un coup-de-poing en fer, en asséna un coup si violent sur la figure du pauvre maître que le sang jaillit avec abondance et que les organes de la vue ont été mis en danger.

Une enquête a été ouverte, et l'expulsion du lycée de ces trois drôles a été résolue.

### Faits divers.

Le roi d'Arakan. — On télégraphie de Bordeaux :

M. de Tonneins n'est pas mort, et sa santé est heureusement en voie d'amélioration. Il a reçu, à l'hôpital Saint-André, la visite du cardinal-archevêque, M. Donnet.

Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer cette bonne nouvelle, qui vient donner ainsi un démenti à celle que nous avons reproduite sur la foi d'une correspondance autographiée.

Le Journal du Havre publie une note d'un inspecteur de l'Association normande, M. Besnon, ancien chirurgien de marine, qui a dégusté du cidre ayant soixante-cinq ans de bouteille.

M. Besnon a trouvé ce cidre très-agréable, vigoureux, fort et sans acidité. Il avait contracté un arrière goût de vin de Ténériffe, ne pouvant pas être méconnu, pas plus qu'un parfum ou arrière odeur de ce vin.

M. Besnon a soumis le cidre à la distillation pour en déterminer la richesse alcoolique. Il a donné 6 volumes forts d'alcool absolu, soit 42 litres d'eau-de-vie à 50 degrés vol. par chaque hectolitre.

Le résidu de l'évaporation avait une saveur franche de résidu de pommes un peu caramélisé et de raisin faible.

Il ne restait plus de trace bien sensible de glucose.

Le dépôt desséché avait la couleur du tabac, sans saveur appréciable, après avoir été lavé sur le filtre.

et tranquille. Je mis ma monture au galop, et j'arrivai à Thann ventre à terre. Étienne continuait à dormir comme un chérubin.

Vous connaissez le reste. Au lieu d'être payé tout de suite, j'ai été payé en dix années par madame Lorin, dont le commerce a prospéré et dont la fille a grandi, si bien qu'aujourd'hui l'ancien procès va se transformer en un mariage.

Désormais vous comprendrez pourquoi, toutes les fois que vous me rappeliez ce que j'avais fait en votre faveur, voisine, je rougissais comme un pensionnaire; les éloges qu'on ne m'aurait pas restés forcement sur le cœur.

Maintenant, me voilà confessé, et je n'aurai plus honte; car vous savez que ma bonne action ne m'appartient pas : elle est la propriété de ce brave homme que je n'ai jamais revu depuis, mais qui m'a fait sentir ce que c'était que la véritable justice, et qui a été ainsi mon précepteur sans le savoir.

(Magasin pittoresque, tome XVI.)

Un enfant d'un an mis en faillite. — Nous lisons dans le Journal de Genève :

« Au mois de mai 1861 naissait, dans la vallée de Blenis, un enfant dont le père était mort quelques jours auparavant. Cet enfant avait encore son aïeul. Le père lui laissait, en mourant, un actif de 8,000 fr. et un passif de 2,000 fr. Néanmoins, un an après, en 1862, le petit garçon fut déclaré en faillite.

« Dès cette époque, le malheureux enfant ainsi dépouillé eut douze tuteurs ou procureurs, qui soutinrent pour lui quarante procès. Il eut douze avocats, subit plusieurs arbitrages, reçut vingt libelles et environ trente monitoires. Sept recours furent adressés en son nom au gouvernement et autant au commissaire du district.

« L'huissier frappa plus de cent fois à sa porte. Nous n'en finirions pas si nous parlions des kilogrammes de papier, timbré ou non, qui furent employés dans cette affaire scandaleuse. Et aujourd'hui les choses en sont absolument au point où elles étaient en 1862 ! C'est un vrai scandale, que l'on peut mettre à côté de ceux qui se passent à Berne. »

Le commerce et l'exploitation de la glace de la vallée de Grindelwald, qui est poussé, grâce à la douceur de cet hiver, avec une activité vraiment étonnante, donne à toute la contrée une animation extraordinaire dans cette saison, dit le Journal de Genève. La glace est sciée dans l'inépuisable carrière en blocs cubiques plus ou moins réguliers de 50 kilogrammes.

Tout ce qui peut remuer bras et jambes, pour ainsi dire, s'occupe de l'exploitation du glacier. Depuis longtemps, chaque jour, 40 chargements de 200 quintaux chacun partent pour Interlaken, où ils ont preneurs pour 4 fr. 50 à 4 fr. 70 le quintal, et les commandes sont encore tellement considérables qu'il se passera bien des semaines avant que cette industrie arrive à chômer. Quatre sociétés d'exportation envoient à l'étranger les produits du glacier.

Comme on le sait, la vie n'est guère active à Grindelwald en hiver, et elle n'est animée que par les hurlements du foehn ou le tonnerre des avalanches. Maintenant les routes sont le théâtre d'un mouvement tel, que souvent on n'en voit pas de pareil, même dans la saison des étrangers. Tous les chevaux qui rêvaient cet automne de leur paisible quartier d'hiver habituel dans le bas pays ont été mis en réquisition, et leur nombre a dû même être renforcé par de nouvelles acquisitions; les braves montagnards sont charmés de ce gain inattendu qu'ils achètent, d'ailleurs, au prix de rudes fatigues.

La vallée de la Loire était souvent témoin des chasses au faucon de la reine Catherine de Médicis, qui, suivie de ses trois astrologues italiens devenus historiques, échappait ainsi aux ennemis politiques qui l'attendaient dans son manoir de Blois.

Un jour passe un paysan conduisant un âne chargé de branches de bois mort que les pauvres avaient alors le droit d'enlever dans les forêts royales.

— Que penses-tu du temps ? lui dit familièrement la reine.

— Nous sommes menacés d'un grand orage, répondit le paysan presque tremblant.

Le ciel était serein pourtant, et le pauvre diable fut criblé des lazis des trois astrologues; mais, une demi-heure après, le cortège morfondu était trop heureux de se réfugier dans la maison du paysan, à la porte duquel l'âne attaché essayait mélancoliquement la bourrasque.

— Qui l'avait prédit le mauvais temps ? dit la reine.

— Oh ! madame, répondit le paysan, quand Charlot, et il montrait son âne, baisse l'oreille et se frotte aux murailles, je ne m'y trompe jamais.

— Messieurs, dit la reine, en montrant l'âne et regardant les trois astrologues, ne pourriez-vous vous mettre d'accord tous les quatre ?

### Dernières Nouvelles.

Vienne, 10 mars, soir.

La Correspondance politique publie une lettre officieuse datée de Berlin dans laquelle, faisant allusion à l'abrogation possible du traité de Paris, il est dit :

« L'abstention de la Russie serait des plus favorables, et cela sans danger aux intérêts de certaines puissances, parmi lesquelles ne figure pas l'Allemagne. »

Raguse, 10 mars, soir. Les insurgés bosniaques, malgré le temps d'arrêt que leurs opérations contre les Turcs paraissent subir actuellement, sont décidés à une résistance à outrance, soit isolée, soit combinée avec celle du Monténégro.

Les voyvodes réunis à Toslja ont rédigé un manifeste aux puissances, déclarant leur résolution de résister jusqu'à la complète libération de leur territoire, leur refus de reconnaître la constitution ottomane, et leur récusation des députés élus au parlement ottoman qui ne représentent que les populations musulmanes de la Bosnie et l'Herzégovine.

Constantinople, 10 mars, midi. Plusieurs des députés chrétiens ont déclaré :

1° Avoir été élus par des musulmans, au moyen de fraudes électorales, les chrétiens ayant été systématiquement écartés de tous les collèges électoraux ;

2° N'avoir accepté leur mandat que sous la pression de la plus terrible intimidation ;

3° Être décidés à déclarer solennellement, une fois la Chambre réunie, que l'élément chrétien de l'empire ottoman n'a aucun représentant légalement élu parmi tous les membres du parlement.

Ces déclarations ont produit une très-grande sensation dans les cercles chrétiens.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 12 mars 1877.

## GIRALDA

OU LA NOUVELLE PSYCHÉ

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scriba, musique d'ADAM.

DISTRIBUTION : Don Manoël, MM. Billion. — Le Prince d'Aragon, Martin. — Ginès Pères, Moreau. — Don Japhet d'Alocha, Simon. — Un affligé du Saint-Office, Chauvier. — Un domestique, Guiraud. — Giralda, M<sup>lle</sup> Barwolf. — La Reine d'Espagne, Rita Lelong. — Une Dame d'honneur, Ansel. — Seigneurs, dames de la cour, paysans, paysannes, gardes, peuple, etc.

Le spectacle commencera par : Les Sonnettes, vaudeville en 1 acte, de MM. H. Meilhac et Halévy.

Joué par M. Moreau et M<sup>lle</sup> Yauthier. Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M<sup>me</sup> THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les Pilules écossaises de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès RHUMES, CATARRHES, COQUELUCHE, est le sirop de J. THIBON, dont l'efficacité est attestée par toutes les personnes qui en font usage. — Dépôt à Saumur, M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

Injection Brou et Capsules Ricard (Voir aux annonces).

UNE AFFAIRE D'OR !!  
LISEZ !!

BELLES ET BONNES  
MONTRES  
AVEC GILÉTIÈRE ÉLEGANTE  
expédiées franco.

APERÇU DES PRIX :

MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.  
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.  
MONTRE glace plate, cylindre rubis. 17 fr.  
MONTRE sonnant les heures, 1<sup>er</sup> choix. 25 fr.  
MONTRE marchant très-bien. 10 fr.  
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

GILÉTIÈRES EN TOUS GENRES  
DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINE  
On demande des dépositaires et des courtiers.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.  
S'adresser à M. COSTE, entrepositaire  
général, à Taulignan (Drôme).

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 MARS 1877.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	73 84			Sec. gén. des Crédits industriels.	497 40			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	487 50	7 50	
4 1/2 % janv. septembre.	108			Crédit Mobilier.	110	2 50	1 25	Crédit Mobilier cap. j. juillet.	580		
5 % janv. septembre.	107 15			Crédit Foncier d'Autriche.	272			Société autrichienne j. janv.	465		
Obligations du Trésor, 1.000 fr.	497 80			Charentes, 400 fr. p. j. août.	231 25			OBLIGATIONS.			
Dep. de la Seine, emprunt 1857	495			Est, jouissance nov.	281						
Ville de Paris, oblig. 1865-1866	495 50			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	104 1/2	1 25		Orléans.	337 50		
— 1869, 3 %	478			Midi, jouissance juillet.	78 1/2	2 40		Est.	334		
— 1875, 3 %	478			Nord, jouissance juillet.	128 1/2			Nord.	339 50		
— 1876, 3 %	478			Orléans, jouissance octobre.	1100			Ouest.	325 10		
Banque de France, j. juillet.	4240			Yverdr, 250 fr. p. j. août.	700			Midi.	323 35		
Comptoir d'escompte, j. août.	678			Compagnie parisienne du Gaz.	1200			Deux-Charentes.	386		
Crédit agricole, 500 fr. p. j. juillet.	604			Société immobilière, j. janv.	874 50			Yverdr.	320 75		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	480			C. gén. Transatlantique, j. juillet.	874 50			Canal de Suez.	530		
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	500										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

(Service d'hiver, 25 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures	9 minutes	du matin	express-poste
8	45		(arrête à Angers)
9	15		express
9	30		(arrête à Angers)
10	15		express
10	30		(arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures	30 minutes	du matin	direct
8	45		express
9	15		omnibus
9	30		express
10	15		omnibus
10	30		express

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures.

# GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à SAUMUR.

## AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du Grand Déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'elles trouveront dans ses Magasins un grand assortiment de Riches Broderies écruës de Nancy et des Vosges, telles que :

Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron. — Camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main. — Garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile. — Taies d'oreillers, brodées sur toiles. — Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 130 fr. la pièce. — Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent. — Robes brodées sur piqué, Robes de baptême brodées sur nanzouk. — Cols, jolie toile, deux belles piquées, à 95 cent. la pièce. — 50 pièces de belles Guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 cent. le mètre. — Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce. — Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres. — 3,000 parures, haute nouveauté, depuis 1 fr. 45 la parure.

SUCCURSALE A ANGERS, rue Saint-Laud, 37.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

MESSAGERIES FLUVIALES

Société anonyme. — Capital : 2,000,000.

Statuts déposés chez M. LAVOIGNAT, notaire à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. MAITROT de VARENNES, O. \*, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées en retraite, Président.  
 ALBERRY, O. \*, Lieutenant-Colonel d'infanterie en retraite, propriétaire à Saint-Germain, membre de l'Association pour l'amélioration et le développement des moyens de transport, section de la Navigation intérieure, Vice-Président.  
 CHEROT, Ingénieur civil, ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines.  
 MALARME, O. \*, Chef de bataillon.  
 De NEGRONI, O. \*, Officier supérieur en retraite, propriétaire à Paris, Administrateur de la Société des Usines et Chantiers de constructions de la Seine, Membre fondateur de l'Association pour le développement et l'amélioration des moyens de transport, Administrateur délégué.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 3,200 Actions de 500 francs.

LES ACTIONS DONNENT DROIT :

1° A un intérêt de 3 p. 100 payable le 1<sup>er</sup> Février et le 1<sup>er</sup> Août.  
 2° Au paiement des dividendes qui seront fixés par l'Assemblée générale des Actionnaires.  
 3° A une part proportionnelle de l'actif social.

Versements.

En souscrivant.	50 fr.
A la répartition.	75
Du 1 <sup>er</sup> au 15 mai.	75
Du 1 <sup>er</sup> au 15 juillet.	50
Du 1 <sup>er</sup> au 15 octobre.	75
Du 1 <sup>er</sup> au 15 janvier 1878.	75
Du 1 <sup>er</sup> au 15 avril 1878.	100
Total.	500 fr.

Les souscripteurs peuvent anticiper les versements avec bonification d'escompte à raison de 5 p. 100 l'an. Les formalités seront remplies pour l'admission des titres à la Cote officielle de la Bourse.

Objet de la Société.

La Compagnie a pour objet : l'exploitation sur les fleuves, rivières et canaux français, d'un service régulier pour le transport des marchandises par des bateaux à vapeur, réunissant les perfectionnements considérables obtenus récemment dans la construction des coques et des machines marines.

Dès à présent, une première ligne de Paris à Lille est complètement étudiée et prête à être mise en exploitation.

RENDMENT.

Les chemins de fer et la batellerie ordinaire sur les voies du Nord transportent ensemble plus de **deux millions de tonnes**. Avec une part de moins de cent mille tonnes dans cet énorme trafic, quantité notablement inférieure à ce que les bateaux, provisoirement fixés à 22, sur la ligne de Paris à Lille, pourront transporter à pleine charge, le produit de l'exploitation, déduction faite des frais qui pouvaient être et qui ont été exactement calculés, permettrait de répartir le capital à 14 p. 100, soit 70 fr. par action.

La Souscription est ouverte dès aujourd'hui.

On peut souscrire par correspondance :

A PARIS, au Siège social, rue Le Peletier, 32 ; à l'Agence Générale des lignes à vapeur, rue Cadet, 26 ; et chez les Changeurs.  
 A SAUMUR, chez M. L. LE BRAS, banquier. (143)

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Moux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Moux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se défier des contrefaçons.

VERITABLES CAPSULES RICORD

FAVROT  
 Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-bleuorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'infirmité d'urine. — Prix : 5 fr.

PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse  
 CE SEUL SE CONSTIPE PAS  
 Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT  
 Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.  
 Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. — Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. BROU.

LIVRES ANCIENS A VENDRE

ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par DE FELICE, 48 volumes de texte, 10 volumes de planches, 38 volumes in-4°; Yverdon, 1770.

ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE 1 volume; Paris, 1657.

CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTTERDAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.

S'adresser à M. DENAU, à Saint-Lambert-des-Lèves, près Saumur (Maine-et-Loire).

M. LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc expérimenté. (125)

M. ANJUBAULT DENTISTE

Sera à SAUMUR les 15 et 16 de chaque mois, rue des Pâquis, 8

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le greffe de la justice de paix du canton sud de Saumur est transféré Grand'Rue, 75. (144)

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madelaine Paris) Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc., Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons exportateurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustation, surveillance exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre.

AMER PICON

DELICIEUX APERITIF ALGERIEN  
 Tonique et Hygiénique  
 Supérieur à tous Bistres connus  
 1<sup>er</sup> médaillon à toutes les Expositions  
 OR A PARIS, PROGRES A VIENNE  
 DANS TOUTS LES CAFES  
 Intelligente et le France et l'Étranger  
 BOULEVARD NATIONALE, 30 & 32, MARCHÉ  
 Saumur, imprimerie de P. GODET.  
 Certifié par l'impression contrôlée.